L'AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE (ARA)

DANS LE PARC SOCIAL

compagnons bâtisseurs
ASSOCIATION NATIONALE

LES 3 PRINCIPES DE L'ARA

> L'IMPLICATION DES LOCATAIRES

La démarche d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) répond à un objectif social de mobilisation des habitants en situation de précarité dans leur logement. A la croisée de l'action sociale et de l'amélioration de l'habitat, l'ARA suit un mode opératoire innovant d'implication du ménage sur son chantier. Le chantier est alors l'occasion pour le locataire d'apprendre des gestes techniques et des savoir-faire, lui permettant de s'approprier son logement et de l'entretenir de manière autonome.
Il permet aussi à la personne d'avoir une meilleure estime de soi en renforçant sa capacité d'agir.

> L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

L'ARA permet d'accompagner l'habitant dans l'entretien locatif ou la remise en état de son logement. Le chantier, d'une durée moyenne de 7 jours dans le parc social, est accompagné par un.e animateur.rice technique qui garantit la qualité des travaux et la transmission de savoir-faire.
La démarche est également un outil de prévention pour le bailleur (prévention de la vétusté, des fuites, des accidents électriques, de travaux inappropriés), ainsi que la garantie d'un meilleur usage des équipements par les locataires (VMC, chauffe eau, radiateurs, etc.).

> LE VIVRE ENSEMBLE

La participation des habitants et la mobilisation de bénévoles (voisins, famille, etc.) ou de volontaires sur les chantiers est un axe structurant du projet d'ARA. En plus d'avoir des effets socialisants importants (resserrement des liens familiaux et de voisinage, promotion de l'entraide), la démarche permet d'impulser des dynamiques collectives et de solidarité au sein d'un quartier. Ainsi, elle concoure à la création de lien social, la stimulation de la démocratie locale, et à l'amélioration du « fonctionnement social » des quartiers en permettant une meilleure appropriation par les habitants de leur cadre de vie.

LES MODES D'ACTION

ACCOMPAGNEMENT DANS LE LOGEMENT

- Repérage, diagnostic, orientation et suivi des publics accompagnés.
- Conduite de chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (entretien, remise en état, adaptation, embellissement).
- Dépannages pédagogiques ponctuels.
- Accompagnement à l'usage et l'appropriation des logements par les habitants.
- Sensibilisation aux écogestes, maîtrise des énergies, chasse aux fuites.
- Lutte contre les nuisibles.
- Maîtrise des charges, prévention des impayés et des expulsions, médiation.
- Accompagnement du relogement (remise en état, tri, entrée dans les lieux, etc).

ACTIONS COLLECTIVES

- Animations collectives (bricolage, formations, ...).
- Chantiers collectifs dans les espaces communs ou dans les espaces publics.
- Accueil des publics et prêt d'outils dans des ateliers fixes (dits « Ateliers de Quartier ») ou mobiles (« Bricobus »).



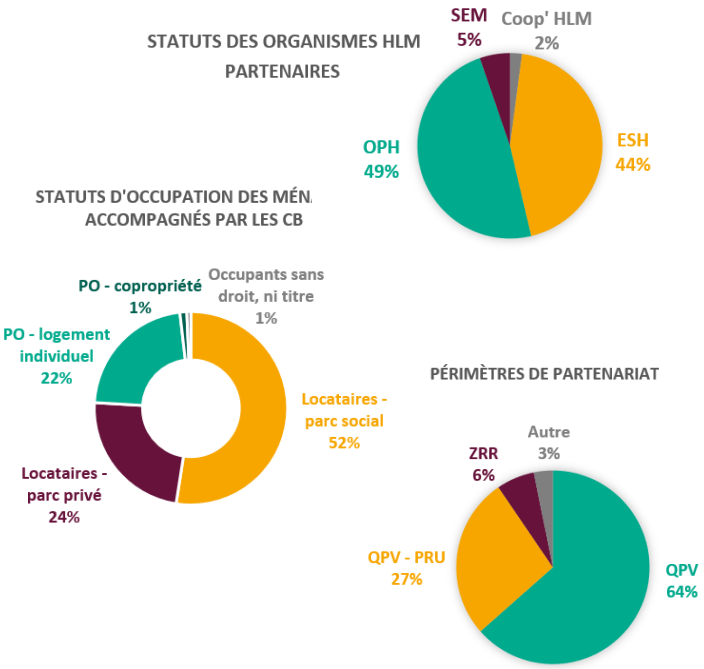
ZOOM : L'ARA DANS LE NPNRU

Le NPNRU de la Métropole d'Orléans prévoit l'accompagnement en ARA de 150 ménages locataires du parc social pour la réalisation de travaux de finitions et d'embellissement des pièces sèches, en complément du programme de réhabilitations lourdes mené dans le cadre du PRU. Le projet, inscrit dans la convention territoriale, a été construit en partenariat avec les 5 bailleurs sociaux du territoire, la Métropole, l'ANRU et les services de l'État. Il bénéficie d'un soutien de l'ANRU à hauteur de 50% du budget total, de la Métropole à hauteur de 20%, ainsi que des bailleurs sociaux, maîtres d'ouvrage, au prorata du nombre de logements concernés par l'opération.

LA COOPÉRATION ENTRE
Organismes HLM et Compagnons Bâtisseurs

LE RÔLE DES ORGANISMES HLM DANS LA DÉMARCHE

- Participation à l'orientation et à la prescription des publics accompagnés.
- Siège dans les instances de suivi et de pilotage : membres des Comités Techniques de Suivi (validation des situations suivies, suivi individuel et collectif) et des Comités de Pilotage (composés des partenaires financiers).
- Financement d'une partie du projet d'ARA sur le patrimoine (action valorisable au titre d'exoneration de TFPB), apport d'un soutien matériel à l'action (local, matériaux, véhicule, etc.).
- Participation à l'évaluation continue et partagée du projet d'ARA, avec les services sociaux et les acteurs de la cohésion sociale.



Près de **100** organismes partenaires à l'échelle nationale (métropole et Outre-mer)

Des partenariats qui ont en moyenne **8 ans**

Montant moyen annuel des partenariats (par bailleur) **25 000 €**

LES COMPAGNONS BÂTISSEURS

Premier réseau de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) en France, **le Mouvement Compagnons Bâtisseurs accompagne depuis plus de 65 ans des personnes en fragilité sociale et économique** dans la rénovation de leur logement.

Les Associations régionales Compagnons Bâtisseurs couvrent une grande partie du territoire français, aussi bien en **Hexagone** qu'en **Outre-mer.**

LES SPÉCIFICITÉS DE L'APPROCHE DES COMPAGNONS BÂTISSEURS

- Une double approche technique et sociale.
- Des méthodes de travail cadrées par un référentiel national (le référentiel de l'ARA), et une réponse adaptée à chaque contexte et à chaque situation.
- Un accompagnement « facilitateur ».
- Une prise en compte des fragilités (santé, âge, mode d'habiter, isolement, etc.).
- La promotion de logiques d'entraide entre habitants.
- Une action concertée avec les acteurs (techniques et sociaux), et une coordination régulière avec le maître d'ouvrage.



Crédit photographique© Elodie Ratsimbazafy / Compagnons Bâtisseurs

compagnons bâtisseurs
ASSOCIATION NATIONALE

Association Nationale Compagnons Bâtisseurs
Siège : 22 rue de la Donelière
35000 Rennes - 02 99 02 60 90
cbnational@compagnonsbatisseurs.eu
www.compagnonsbatisseurs.eu